

Colloque

Arbitrage et devoir de vigilance

Mardi 17 janvier 2023

Salle 4 du Centre Panthéon
(12 Place du Panthéon, 75005, Paris)

15 h – 18 h

Sous la présidence de Lucie Mayer, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- **Propos introductifs** (15 h – 15 h 20)
Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- **Divergences et convergences des droits humains : quelle place pour les valeurs de l'entreprise ?** (15 h 20 – 15 h 40)
Éric Amar, *General Counsel*/Directeur Juridique, Bolloré Transport & Logistics
- **Les avantages du recours à l'arbitrage** (15 h 40 – 16 h)
Hadrien Torron, Docteur en droit, Juriste (CBR & Associés)
- **Le recours à l'arbitrage : pourquoi y croire ?** (16 h – 16 h 20)
Marie-Aude Ziadé, Associée, Avocat à la Cour (CBR & Associés)
- **Les décisions des arbitres et la (r)évolution du droit par les droits humains** (16 h 20 – 16 h 40)
Stéphane Brabant, *Senior Partner*, Paris, Avocat à la Cour (Trinity International AARPI)
- Débat avec la salle

Participation libre dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire à l'adresse suivante : crj@u-paris2.fr